

CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUIN 2023 A 18H00

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2023-057 : Personnel communal – Modification du tableau des effectifs des emplois permanents : création de postes au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne

Approuvée

Délibération n°2023-058 : Personnel communal – Modification du tableau des effectifs des emplois permanents : création de postes filières administrative, animation, technique, sportive et médico-sociale

Approuvée

Délibération n°2023-059 : Adhésion à un groupement de commandes pour des marchés de prestation de service d'assurances

Approuvée

Délibération n°2023-060 : Groupement de commandes pour des marchés de prestation de service d'assurances – Création d'une Commission d'Appel d'Offres Ad'Hoc

Approuvée

Délibération n°2023-61 : Plan communal de sauvegarde

Approuvée

Délibération n°2023-062 : OGEC - Ecole Sainte Croix - Dotation de fonctionnement

Approuvée

Délibération n°2023-063 : Convention d'objectifs avec le Club Athlétique Sarlat-Périgord Noir – Avenant n°1 – Subvention exceptionnelle

Approuvée

Délibération n°2023-064 : Budget Général – Attribution de subventions complémentaires

Approuvée

Délibération n°2023-065 : Prise en charge de frais d'obsèques

Approuvée

Délibération n°2023-066 : Affaires Foncières – Cession de parcelles – La Verperie

Approuvée

Délibération n°2023-067 : Affaires Foncières - Cession de parcelles HLM La Brande

Approuvée

Délibération n°2023-068 : Dénomination et numérotation des voies publiques

Approuvée

Délibération n°2023-069 : Dénomination et numérotation des voies privées

Approuvée

Délibération n°2023-070 : Eclairage public – Extension terrain de pétanque place de La Libération
Approuvée

Délibération n°2023-071 : Gestion intégrée des eaux pluviales – Aménagement de la place Marc Busson –
Demande de subvention Agence de l'Eau Adour Garonne
Approuvée

Délibération n°2023-072 : Service public d'assainissement collectif – Convention de facturation et de
recouvrement des redevances d'assainissement collectif
Approuvée

*Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées en
séance du Conseil Municipal est affichée en mairie et publié sur le site internet de la commune dans la semaine suivant la séance.*